

AUTOUR

DE

RIO

SUR LA ROUTE DE RIO : LA CONFÉRENCE DES ONG À PARIS

Alain Lipietz •

Il n'était pas évident, a priori, que les organisations non gouvernementales seraient conviées à s'associer, d'une manière ou d'une autre, à un processus diplomatique comme celui de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUCED). Leur avait-on demandé leur avis dans les grandes négociations précédentes : droit de la mer, protection de la couche d'ozone, etc. ? Eh bien, en fait, oui. Plus exactement, elles avaient donné leur avis, ou du moins les plus puissantes d'entre elles, les firmes multinationales de l'extraction minière ou de l'industrie du froid. Mais elle l'avaient fait sous la forme habituelle : par une activité de groupe de pression auprès de leurs gouvernements.

Ce qui signale bien le pas en avant réalisé à la faveur de la CNUCED de Rio, c'est la participation des forces morales, et pas seulement économiques, de la société civile, à la négociation. Les raisons en sont fondamentales : il s'agit de créer un nouveau droit. Or les Etats incarnent un droit existant. Les émanations non gouvernementales de la société civile ont donc un rôle décisif dans la formation d'une légitimité préalable à la fixation d'une légalité nouvelle. Avec cette particularité qu'il s'agit ici d'un droit international. Donc reposant, théoriquement, sur un certain consensus dans une société civile internationale.

Qu'une telle chose puisse exister, c'est l'évidence historique. La Chrétienté, les Lumières, furent transnationales avant d'être nationales. Mais les Etats-nations n'avaient pas encore la force qu'ils acquirent par la suite, notamment à la faveur du mouvement transnational pour le principe des nationalités, au XIXe siècle. Le socialisme fut lui-même un mouvement transnational de l'époque des Etats-nations et l'écologie politique aussi : ces deux mouvements s'affirmèrent comme transnationaux parce que justement ils prenaient en charge ce qu'ignoraient les Etats (1).

C'est probablement avec les négociations sur l'Antarctique qu'une opinion publique transnationale écologiste commença à faire sentir ses effets sur une négociation diplomatique. Mais la CNUCED allait poser des problèmes infiniment plus complexes : il ne s'agissait pas de protéger une terre vierge contre les excès du développement, mais bien de définir les normes sociales du développement soutenable. *A priori*, il fallait s'attendre à une confrontation entre organisations non gouvernementales de développement, notamment celles du tiers-monde et les ONG tiers-mondistes du monde développé et les organisations de défense de l'environnement (que l'on supposait exclusivement « nordistes »). Ce n'est pas exactement ce qui s'est passé.

La préparation de la conférence de Paris

C'est à la diplomatie française que revient l'idée (héritage de « l'esprit de Cancun » ?) de sponsoriser une réunion internationale des ONG à Paris, six mois avant la Conférence de Rio. Cette initiative, remarquablement gérée par le diplomate Henri Rouillé d'Orfeuil (2), allait jouer un rôle décisif dans l'unification des ONG.

Le premier problème qui se posait était de savoir à qui confier la préparation de la conférence de Paris. La première option possible, prônée par Maurice Strong lui-même, secrétaire général de la CNUCED, était de s'en remettre au Comité facilitateur international de Genève, issu du Centre pour notre avenir commun. Comme son nom l'indique, ce comité proposait de s'en tenir à l'intendance, mais cette neutralité apparente cachait un premier choix fondamental sur la question : « Qu'est-ce qu'une ONG ? ». Pour le comité, la réponse était évidente : toute organisation de la société civile... à commencer par les firmes. Estimant les intérêts économiques (essentiellement du Nord) suffisamment représentés par leur activité de groupe de pression auprès des gouvernements, la diplomatie française écarta ce choix et se tourna vers un autre prétendant : le Comité de liaison pour l'environnement international de Nairobi (CLEI). C'était d'abord choisir un organisme sis dans le tiers-monde auprès du siège de Programme des Nations Unies pour l'environnement. C'était aussi choisir une organisation qui était elle-même, déjà, un réseau international. C'était enfin choisir un réseau qui excluait les entreprises : des « Non Governmental - Non Profit Organizations » (3). Et en fait, c'était surtout choisir de placer la conférence de Paris sous la direction politique d'une orientation alternative au productivisme libéral.

Mandaté verbalement par le secrétariat de la CNUCED, le Comité facilitateur garda l'intendance des manifestations non gouvernementales autour de la conférence de Rio, tandis

que le CLEI monta autour de lui, par cooptation, un « Steering Committee » de dix-neuf membres et se mit à préparer la conférence de Paris. Pendant ce temps, et de façon décentralisée, n'importe quelle ONG (à but lucratif ou non) pouvait proposer sa participation aux Prep-Com (commission préparatoire) de la conférence officielle.

Le Steering Committee (comité de pilotage) se mit donc au travail pour gérer l'argent que lui attribuait la France. Il le fit en toute indépendance et se préoccupa essentiellement du contenu : rapport environnement-développement, sélection des ONG invitées à Paris etc. En fait, le Steering Committee avait lui-même été recruté selon des critères semblables : par discussion du CLEI avec les réseaux d'ONG des différents pays des cinq continents. Seul le Forum brésilien, qui lui-même regroupait des ONG non lucratives de toute nature (des syndicats, des organisations de sans-terre, etc.) était habilité à choisir lui-même sa représentation auprès du Steering Committee. Celui-ci fut finalement coprésidé par Roberto Smeraldi (Friends of the Earth International) et par la représentante du Forum brésilien, Muriel Saragoussi, de Manaus (4).

Enfin, une troisième instance, le Groupe de travail (très proche du CLEI), se mit en place au Prep-Com de Genève (été 1991) pour préparer les activités ONG de la conférence de Rio, sous l'angle du contenu (qui vient ? pour discuter de quoi ?). Le secrétariat en est assuré par le Forum brésilien.

Comme le Steering Committee, le Groupe de travail est assez critique du modèle de développement dominant. Il s'oppose à l'orientation implicite du Comité facilitateur international, qui, fidèle au rapport Brundtland, pense plutôt en terme d'amendement au modèle dominant (qu'il s'agit d'ajuster, de perfectionner), avec la conservation de morceaux de nature vierge. Cette orientation est perçue comme « nordiste » par le Steering Committee et le Groupe de travail, lesquels insistent sur la contradiction Nord-Sud, les injustices subies par le Sud, tout en soulignant que la nature n'est pas pour l'homme, mais que l'homme n'est qu'une partie de la nature.

Comme on le voit, le clivage politique entre les trois coordinations ne passe pas entre l'environnement et le développement, ni même entre le Nord et le Sud, mais entre le vœu d'une insertion, dans le style propre à l'idéologie rationaliste du Nord, de la défense de l'environnement dans la logique du modèle de développement dominant, et une critique radicale du modèle de développement proposé par le Nord, au nom de ses victimes communes : la nature et les peuples du Sud. Ce clivage n'est pas frontal, puisque les trois organisations coordinatrices n'ont pas la même vocation fonctionnelle : toutes les ONG (même le CLEI) doivent en passer par le Comité facilitateur pour ce qui est de l'intendance à Rio,

(1) Nous n'aborderons pas ici la question difficile et mystérieuse de la transnationalité des mouvements sociaux. Le mouvement de 1968 qui secoua la Chine populaire comme l'Occident fordiste ou l'Europe de l'Est, laisse supposer des formes de connexion extrêmement complexes et ténues. (2) A la fois diplomate et agronome, il est l'auteur de *Coopérer autrement*, L'Harmattan, 1988, et connaît bien le Brésil.

(3) En français, qui dit ONG n'entend pas les organisations à but lucratif. (4) Outre les représentants du CLEI de quatre continents, le Steering Committee comprenait par exemple des représentants de l'Organisation internationale des unions de consommateurs, du Arborigenal Women's Working Party (Australie), du NGO Child Strategy Group, de l'Asian NGO Coalition for Agrarian Reform and Rural Development, ENDA - tiers-monde, etc.

toutes (même les organisations conservatrices du Nord) par le Steering Committee et le Groupe de travail en ce qui concerne l'articulation des thèmes de leur participation à la conférence de Paris et aux multiples forums de Rio.

Cependant, le processus de préparation se déroule pays par pays, et là on voit surgir d'autres clivages.

Dans le tiers-monde (5), et tout particulièrement au Brésil, le processus de préparation mêle à peu près toutes les ONG (non lucratives) sur la base d'un anti-impérialisme traditionnel commun. La préparation de la CNUCED est l'occasion d'un débat large, relativement public, où le souci de l'environnement croise sans trop de difficultés l'exigence du développement. Pour la partie pauvre des pays en développement, et pour les pays moins avancés, l'amélioration de l'environnement (lutte contre l'érosion ou la désertification, dues à la « faim de terre » des paysans pauvres et aux techniques surintensives de l'agriculture exportatrice, lutte pour l'assainissement des conditions de vie dans les bidonvilles) est en effet la première exigence du développement.

Dans le Nord, et tout particulièrement en France, la jonction environnement-développement se fait beaucoup plus mal. Les ONG françaises sont peu présentes aux Prep-Com, elle travaillent mal ensemble dans la coordination, dite groupe des 12, chargée de négocier la conférence de Paris avec le ministère des Affaires étrangères et le Steering Committee, elles semblent se disputer un « marché militant », voire un marché des subventions, en s'opposant à partir de leurs vocations initiales : le développement et l'environnement (6). Pourtant, les ONG françaises parviendront à s'entendre sur un mémorandum annexé à la prise de position de la France pour la CNUCED. Ce mémorandum, selon une logique que l'on retrouvera à la conférence de Paris, finit par converger vers une critique du modèle de développement du Nord, la dénonciation du pillage des ressources naturelles du Sud, l'exigence d'un coup de frein beaucoup plus net au Nord qu'au Sud dans le pillage des ressources naturelles et dans la production de gaz à effet de serre, et de transferts technologiques et financiers du Nord vers le Sud.

Le texte préparatoire du Steering Committee pour la conférence de Paris est bien sûr encore plus radical que le texte français. Intitulé Agenda Ya Wananchi — les racines du futur dans une langue africaine — il va donner son nom à la conférence de Paris, dans le décor futuriste et High-Tec (« une cathédrale du développement insoutenable », dira le ministre brésilien de l'Environnement, José Lutzemberger) de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, les 12-15 décembre 1991.

(5) Les appréciations qui suivent découlent assez largement d'entretiens avec Muriel Saragoussi. (6) Les ONG de développement sont plus anciennes et partenaires de longue date du ministère des Affaires étrangères. Les ONG d'environnement sont plus jeunes et plus pauvres... Le mouvement d'écologie politique antigouvernemental Les Verts travaille plutôt avec les ONG de développement, le mouvement progouvernemental Génération Écologie s'appuie sur son leader, Brice Lalonde, ministre de l'Environnement, et travaille plutôt avec les ONG d'environnement, etc.

Les documents préparatoires

En fait, le document préparatoire du Steering Committee se divise en deux textes. Le premier, « Justice entre les peuples, justice entre les générations », d'une trentaine de pages en anglais, est la synthèse de toutes les contributions nationales (un énorme « pavé ») ; son ton est extrêmement radical et se présente comme un véritable réquisitoire anti-libéral, anti-productiviste, anti-occidental, n'épargnant pas même les ONG du Nord : « *Du fait que l'essentiel de leur financement est assuré par leurs gouvernements nationaux, les ONG du Nord ne peuvent guère contester la politique et les activités menées par ces mêmes gouvernements dans le Sud. Au contraire, elles sont devenues complices des programmes occultes de leur gouvernements et des firmes transnationales pour mettre la main sur les ressources du Sud.* » Les ONG du Nord sont donc invitées à se réorienter vers une critique plus radicale de leur propre civilisation, à dénoncer les menées des intérêts politico-économiques du Nord contre les peuples du Sud, à se mettre au service des efforts des peuples du Sud eux-mêmes. Les ONG du Sud sont elles-mêmes critiquées pour leur tendance à se laisser corrompre par les mirages du développement importé.

Cette orientation anti-impérialiste indigène (7) est particulièrement spectaculaire dans le domaine démographique. Réagissant visiblement aux nouvelles critiques du Nord (après avoir été l'obstacle au développement tout court, l'explosion démographique du Sud serait aujourd'hui l'obstacle au développement soutenable), la synthèse (s'appuyant plus particulièrement sur la contribution mexicaine, la déclaration de Moralia) semble en revenir aux accents des années 60 : « *Les ressources de la planète sont suffisantes pour faire face aux besoins de chacun, mais insuffisantes pour satisfaire tous les appétits. Cet argument est corroboré par le fait que 20% de la population mondiale consomme 80% de richesse et est responsable de 75% de la pollution.* » C'est peut-être exact, mais, chose plus inquiétante, le chapitre d'une page sur le rôle des femmes dans le développement soutenable n'évoque pas leur droit à la maîtrise de leur propre fécondité...

Quant au commerce mondial, la synthèse, tout en critiquant le protectionnisme du Nord, est de tonalité très anti-GATT, anti-International Tropical Timber Organization, anti-Tropical Forestry Action Program. Et naturellement elle se prononce pour l'abolition de la dette et l'automatisme des transferts mais contre l'aide bilatérale ou multilatérale à des programmes nuisibles à l'environnement ou aux peuples indigènes.

Par comparaison, l'Agenda Ya Wananchi est rédigé sur un ton beaucoup plus diplomatique et, malheureusement pour le Steering Committee, c'est ce texte de 13 pages qui sera lu (et critiqué) par les participants à la conférence. Il s'articule en un constat des désordres

(7) Par opposition à l'anti-impérialisme créole, développementiste, étatiste et productiviste, classique de l'Amérique latine par exemple.

écologiques et économiques mondiaux, une liste de revendications adressées aux gouvernements, une charte d'engagements des ONG.

Les demandes adressées aux gouvernements sont la démocratie participative et la mise en place d'un « système puissant et efficace placé sous l'égide des Nations Unies et dans lequel les groupements de citoyens auraient un rôle clair et bien défini. » Toutes les revendications classiques sont énoncées en termes modérés (réduire le poids de la dette, réformer le système commercial mondial vers un système d'échange équitable plutôt que vers un système de libre échange, réforme agraire, etc.). Sur l'effet de serre, l'Agenda reprend la ligne d'Anil Agarwal (qui en est d'ailleurs l'un des rédacteurs) (8). Sur la biodiversité, il exige « un système de royalties applicable à l'utilisation des connaissances biologiques traditionnelles (9) ou, à défaut, un système de libre-accès des pays du Sud aux biotechnologies modernes. »

L'ambiance de la conférence

La conférence elle-même fut un événement assez extraordinaire. Huit cent soixante-deux ONG avaient été sélectionnées, selon des critères très précis (négociés entre le Steering Committee et le ministère français des Affaires étrangères) : plus de 30% de femmes, trois-quart d'ONG du Sud, un équilibre entre les grands réseaux et les communautés de base. La réunion fut donc on ne peut plus cosmopolite. Pourtant, la communauté d'esprit de cette sélection « populaire-progressiste » de la société civile mondiale était frappante. Entre les sessions plénières et travaux thématiques, la conférence fut l'occasion de dialogues, d'échanges inouïs, malgré la barrière de la langue, par exemple entre les Indiens des Andes et les paysans himalayens. La soirée de fête, animée par un groupe brésilien puis par le chanteur africain Mory Kante mit bien en lumière les connexions culturelles du monde moderne : l'Afrique était bien la mère de toute la world music, y compris la musique occidentale et celle de toute l'Amérique latine, mais laissait à l'écart le sous-continent indien. Un clivage de langue et de culture qui se retrouvera souvent, et opposait en sourdine les grandes ONG, déjà habituées à ce genre de conclaves, et les petites ONG communautaires (indiennes, philippines, etc.) d'abord désemparées d'être ainsi immergées dans la « jet-society » des ONG.

Très vite s'affirma le leadership du Sud. Les ONG les plus radicales avaient d'ailleurs adopté dès le premier soir (après l'avoir gauchie) une déclaration proposée par les Verts français et le groupe Vert au Parlement européen (10). Le silence des ONG conservatrices du Nord (et des anglo-saxonnes en particulier) ne les engageait évidemment à rien. Mais le poids physique du Sud recentrait de façon décisive le débat environnement—développement sur les vrais

problèmes : non pas ceux qui sont liés à l'hyper-productivisme des Etats et des firmes développementistes du Sud, mais à l'interaction profonde entre sous-développement, pauvreté, et ravages de l'environnement : la désertification, la qualité des eaux, etc.

La vigoureuse influence de personnalités comme Anil Agarwal renforça cette impression générale. A. Agarwal provoqua d'ailleurs un incident significatif. Le discours introductif de Maurice Strong avait parlé « d'aider le Sud ». A. Agarwal intervint aussitôt pour rappeler qu'on n'était plus à Stockholm : il s'agissait d'abord que le Nord rende au Sud ce qu'il lui avait volé (au titre de la crise de la dette, du pillage des ressources naturelles, etc.). M. Strong lui répondit qu'il devait se souvenir que « nous lui avons payé son billet d'avion ». Ainsi, un secrétaire général d'une agence des Nations unies invoquait un "nous" qui unissait le ministre français des Affaires étrangères et lui-même contre un des rédacteurs du document du Steering Committee ! Incident significatif qui, s'ajoutant au souvenir encore frais de la guerre du Golfe, allait peser sur les conclusions de la conférence...

Enfin, très sollicitée de toutes parts, émergea une force inattendue : les peuples indigènes, essentiellement les peuples des forêts et des montagnes d'Amérique et d'Asie. Leur déclaration commune, évoquant le 11 octobre 1492 comme le dernier jour de liberté des peuples d'Amérique et surtout d'un authentique modèle de développement soutenable parce que communautaire, rejetait avec vigueur tous les amendements possibles (y compris « soutenables » au sens du rapport Brundtland) au modèle occidental, et revendiquait agressivement l'héritage et la gestion de toutes les terres dévastées depuis la colonisation. Cette position, qui identifiait une nature menacée au destin de peuples autochtones menacés, cassait l'opposition entre les donateurs de leçons écologiques des anciennes métropoles et les ambitions développementistes des descendants métissés ou créoles des anciens colonisateurs. A ce titre, elle offrait une solution simple (simpliste ?) aux débats sur la forêt et sur la biodiversité propre à satisfaire aussi bien les conservationnistes que les tiers-mondistes dans les ONG du Nord.

Mais ce qui frappait dans leur agressivité, c'était la plainte d'être marginalisés et traités avec racisme par les organisateurs, c'est-à-dire le CLEI et les Français. Le premier reproche, peu fondé, renvoyait manifestement à la contradiction déjà notée entre grands réseaux et ONG de base. Le second souleva la stupeur des Français. En fait, il était inévitable que des délégués venus du tiers-monde aient été frappés par le racisme latent d'une population parisienne et de petits fonctionnaires de police, dans un pays où 30% de la population se déclare favorable aux positions du Front national sur l'immigration. Par ailleurs, l'organisation matérielle de l'hébergement avait été confiée au Centre international des étudiants et stagiaires. Elle ne fut pas impeccable, ce qui provoqua quelques tensions. Or la fonction habituelle du CIES est la gestion des étudiants du tiers-monde, considérés comme des immigrants clandestins en

(8) L'Indien Anil Agarwal propose la distribution, à tous les pays, de quotas de droits à polluer compatibles avec la stabilisation de l'effet de serre, en proportion de la population et non des droits acquis, contrairement à ceux qui, au Nord, proposent des plans nationaux de réduction de x %... (9) Rappelons que le maïs a été « inventé » par les anciens Amérindiens à Tehuacan et imaginons un système de royalties sur la production mondiale du maïs que l'on verserait à leurs descendants...

(10) Signée par une cinquantaine d'ONG des cinq continents, cette déclaration est publiée dans cette même revue en rubrique repères-actualités.

puissance. Les rapports entre le Steering Committee et le CIES avaient été tendus pendant les mois de préparation de la conférence. Et là, dans une conférence qui se voulait une opération de séduction de la diplomatie française à l'égard des ONG du monde, éclatait l'absence de « base arrière » de cette diplomatie au sein d'une société peu préparée à accueillir les marginalisés du mal-développement comme des ambassadeurs d'un avenir soutenable !

Enfin, au fil des jours, la modération des formulations de l'Agenda Ya Wananchi se trouva vivement critiquée par les rédacteurs de base qui n'y reconnaissaient pas tous leurs revendications. Cette somme de frustrations se retourna à la dernière assemblée générale contre la France et contre le Steering Committee, accusé de « payer l'invitation » par la non-dénonciation des expériences nucléaires de Mururoa. En fait, le groupe dirigeant du Steering Committee désarma la critique en réintégrant dans le texte final une trentaine de pages d'amendements déposés qui rendaient à l'Agenda la tonalité de la synthèse « Justice entre les peuples, justice entre les générations », en l'enrichissant de la revendication indigéniste.

Bilan diplomatique

Si l'on met à part ses aspects « basistes », « mouvementistes », la déclaration finale rejoint, sur tous les sujets en négociation, les positions des pays moteurs du groupe de 77 : l'Inde et la Chine. La scission des ONG mondiales (entre Nord conservateur et Sud développementiste) se trouve donc évitée, et la légitimité de cette première assemblée générale de la société civile mondiale se trouve placée sous l'hégémonie des ONG du Sud et les tendances radicales de l'écologie politique au Nord.

Ce résultat n'était ni pour surprendre, ni pour scandaliser la diplomatie française. Il était le résultat prévisible du choix du CLEI contre le Comité facilitateur international. Ce n'était pas non plus mal venu dans le jeu « rooseveltien » de la commission de la CEE, qui, avec son initiative de taxe sur le CO₂ pour lutter contre l'effet de serre, venait de poser sa candidature à l'hégémonie mondiale sur le terrain de l'environnement, dans un rôle de médiateur entre le Nord et le Sud : la société civile mondiale venait en renfort dans sa confrontation avec la stratégie de blocage des Etats-Unis.

La diplomatie française allait néanmoins essayer un échec sur un point important (et c'est le seul point que retiendra le journal *le Monde*, qui n'avait guère couvert l'événement) à savoir le projet d'une autorité mondiale de l'environnement. On se souvient que ce projet avait été avancé par Michel Rocard, avec l'aval du président Mitterrand, à la conférence de La Haye (mais n'était pas vraiment assumé par le Quai d'Orsay car il heurtait la culture des diplomates français). Ce projet n'avait guère de chance d'être repris par la conférence. Le ministre français de l'Environnement allait pourtant essayer discrètement de l'avancer. Mais la lettre d'*Environnement sans frontières* (une des organisations françaises du groupe des 12), réalisée avec le concours de ce ministère, et presque entièrement consacrée à ce sujet, montre bien la

variété des oppositions. Se prononcèrent contre : Michel Faucon du CRID (la principale coordination française des ONG de développement), Ravi Sharma (coordinateur du Steering Committee), Antoine Waechter (des Verts) ; se prononcèrent pour : Brice Lalonde (ministre français de l'Environnement et dirigeant de Génération Ecologie) et José Lutzenberger (ministre brésilien de l'Environnement). Francesco Di Castri (coordinateur pour l'environnement à l'UNESCO) et Bertrand Schneider, secrétaire général du Club de Rome, exprimèrent leurs scepticismes. Les raisons des « contre » sont très marquées par l'expérience du Conseil de sécurité dans la guerre du Golfe où l'on avait assisté à la concentration du législatif, du judiciaire et de l'exécutif entre les mains du Nord. Un communiqué de compromis rédigé sur un coin de table par les représentants des ONG françaises à la conférence (compromis entre ONG de développement et ONG d'environnement, mais aussi entre les Verts et Génération Ecologie [11]) parle prudemment d'autorité « évoluant vers une véritable cour de justice indépendante des Etats ».

Dans l'ambiance basiste évoquée plus haut, il était logique que la conférence rejetât l'idée d'une autorité mondiale. La synthèse de deux pages de l'Agenda Ya Wananchi révisé traduit une position très critique envers tous les Etats et les éventuels super-Etats et contre des doctrines inspirées par les stéréotypes anti-Sud :

« Nous rejetons les stéréotypes tels que ceux qui voient dans la destruction des forêts principalement un problème du Sud et ignorent l'état dramatique de la forêt du Nord ; qui blâment la surpopulation du Sud pour la destruction de la forêt tropicale, en ignorant le rôle prééminent des Etats et des intérêts commerciaux dans l'ouverture des forêts à ces destructions ; qui cherchent à accroître l'autorité et le contrôle des Etats et des agences internationales aux dépens des communautés locales ; et qui laissent de côté des questions aussi critiques que la réforme agraire et les moyens d'assurer les droits populaires sur la terre et les autres ressources... Nous croyons que pour affronter la crise écologique globale, nous devons prendre notre sort en main et ne pas compter sur les gouvernements et le secteur privé. Nous construirons des alliances entre groupes de citoyens, organisations d'environnement et de développement, et nous améliorerons notre coopération... Nous prêcherons pour un ajustement structurel au Nord, afin de traiter la crise écologique mondiale, et pour empêcher un régime de consommation totalement insoutenable de se répandre vers d'autres parties du monde. »

La tonalité générale du communiqué est celle d'une demande de droits de contrôle de la société civile (non lucrative) sur les formes intergouvernementales, sans que la représentation anglo-saxonne du « Common Law » (12), découlant naturellement de cette position, soit explicitement exprimée.

(11) Voir note plus haut.

Pour reprendre l'analogie avec l'enclosure des champs communaux à la fin du Moyen Age (13) les ONG réunies à Paris, tout en soulignant vigoureusement que la partie la plus pauvre de la population humaine était la première victime de la crise écologique globale provoquée par la voracité des « seigneurs de la Terre », se prononçaient tout aussi vigoureusement contre un mouvement régalien, par en haut, d'enclosure des terrains communaux globaux. Se faisant, elles s'inscrivaient, dans le processus de Rio, à une place qu'occupaient vingt ans auparavant les mouvements anti-impérialistes, mais avec deux différences qui traduisent parfaitement la grande mutation de l'après-guerre réalisée au cours de la décennie 80 : l'effacement des idéologies étatistes-productivistes dans les mouvements sociaux; la disparition du champion étatique de ces idéologies : le bloc soviétique.

Si l'on convient, pour caractériser les débats autour de Rio, d'appeler de droite les positions qui visent à préserver le maximum de liberté pour le productivisme, et de gauche les positions qui cherchent à concilier environnement et développement, alors, face à l'actuelle stratégie conservatrice des Etats-Unis (de droite), la gauche du jeu intergouvernemental est désormais représentée par un bloc des 77 affaibli, appuyé par quelques organismes de l'ONU (la CNUCED et semble-t-il l'UNESCO, au moins par la voix de Di Castri), mais renforcé par l'ambition médiatrice d'un centre gauche puissant : l'Europe, plus ou moins appuyée par le Japon. Dans ce jeu diplomatique, la gauche de la société civile mondiale (les ONG non lucratives) vient de déborder largement sur sa gauche la gauche des Etats...

(12) C'est-à-dire le principe d'arbitrage, par la justice commune, des différends entre Etats et citoyens. (13) Voir mon article sur « La conférence de Rio comme processus géostratégique », *Politique internationale*, avril 1992.